



OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Stimuler les démarches de **modernisation des entreprises**
- Faciliter la **création, les cessions et les reprises d'entreprises** du territoire
- **Accroître le poids de l'Économie Sociale et Solidaire** dans l'économie locale



LES ACTIONS FINANCÉES

- Travaux et aménagements d'espaces professionnels, de commerces, d'ateliers, de showrooms, de bureaux
- Études de développement de projet économique intégré à un projet de territoire formalisé (Petites Villes de demain, revitalisation de centre bourg, centre village, FISAC, sauvegarde du dernier commerce)
- Modernisation numérique des entreprises
- Recherches scientifiques menées par des acteurs académiques dans le domaine du développement économique
- Animation de sensibilisation, de formation à destination d'entrepreneurs ou de créateurs ou de repreneurs d'entreprises
- Actions proposées par les structures d'accompagnement (Chambre des métiers et de l'artisanat, Chambre de commerce et de l'industrie, BGE, Chambre d'agriculture) aux entreprises, en faveur du développement durable ou de la décarbonation des entreprises
- Renforcement de l'ingénierie locale dans le domaine du développement économique
- Signalétique promotionnelle et communicationnelle de l'activité économique du territoire
- Développement des modes de commercialisation : vente directe, vente sur marchés, vente en ligne, vente à emporter, tournée, magasins de producteurs



BÉNÉFICIAIRES ÉLIGIBLES

Syndicats mixtes
EPCI/Communes
Établissements publics
Associations loi 1901

Organismes / chambres consulaires
Exploitants agricoles

Entreprises artisanales, commerciales
et de services
Sociétés civiles
Coopératives (SCIC, SCOP)



LES RÈGLES FINANCIÈRES

L'aide accordée est une SUBVENTION

Pour les opérateurs privés : Taux d'aide : 80 % - Plancher d'aides : 3 000 €

Pour les opérateurs publics : Taux d'aide : 100 % - Plancher d'aides : 5 000 €

POUR TOUS LES MAÎTRES D'OUVRAGES, LE MONTANT MAXIMAL EST DE 30 000 €.



LES DÉPENSES ÉLIGIBLES

DÉPENSES IMMATÉRIELLES

- **Frais salariaux**
- **Frais de déplacement, d'hébergement et de restauration**
- **Coûts indirects** calculés sur la base de l'application d'un taux forfaitaire de 15% aux frais de personnel directs éligibles
- **Frais de location** : salle, transport, matériel technique sons, lumières et images, frais de location de mobiliers, frais de réception : traiteur
- **Frais de prestations externes** : interventions d'experts, de formateurs, d'animateurs, d'interprétariat, frais de gardiennage
- **Coût d'études**, évaluation, conseil, diagnostic, expertise, honoraires de maîtrise d'œuvre
- **Acquisition de logiciels informatiques** et acquisition de brevets, licences
- **Frais de communication : frais de conception** : plaques, panneaux, affiches, enseignes, guides, brochures, bâches, drapeaux, kakemonos, spots radios, vidéos, supports multimédias, applications, systèmes d'informations.

DÉPENSES MATÉRIELLES

• **Achat de matériels productifs et d'équipements professionnels** non consommables

• **Équipements mobiliers** chaises, tables, bureaux, fauteuils, bornes d'accueil, rangements, ballons d'assises

• **Équipements sanitaires et vestiaires** douches, WC, lavabo, lave-mains, sèche-mains, distributeurs, rangements

• **Équipements de sécurité** système d'alarme, rideaux et grilles, caméras, détecteurs de présence, de fumée, extincteurs, défibrillateurs

• **Équipements informatiques/bureautiques** ordinateurs fixes et portables, clavier, souris, écrans, tablettes, téléphones portables et smartphones, casques de réalité augmentée, micros, imprimantes y compris 3 D,

photocopieurs, scanners, tableaux interactifs, vidéoprojecteurs

• **Véhicules** : utilitaires électriques, hybrides, thermiques Crit'Air 1, véhicules frigorifiques, camions magasins, remorques, vélos cargo, triporteurs

• **Travaux** : Rénovation, réhabilitation, construction neuve : lots gros œuvre, couverture, charpente, menuiseries intérieures et extérieures, isolation, doublage, peinture, revêtement de sols ; électricité, plomberie, chauffage, VMC

• **Coûts de démolition** nécessaires à la réalisation du projet

• **Communication : Réalisation et/ou pose de signalétiques** : plaques, panneaux, affiches, enseignes
Réalisation, édition, impression, et/ou diffusion : guides, brochures, affiches, bâches, drapeaux, kakemonos, spots radios, vidéos.